

AVIS N° 015 - 2024 / BRVM / DG

Levée de suspension du titre TPCI (TAUX DE BASE + SPREAD) % 2022-2029

La Bourse régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), informe le public et les intervenants du marché qu'en raison de la communication par l'émetteur du taux de base correspondant à la période allant du 12 février au 11 mai 2024, la suspension du titre TPCI (TAUX DE BASE + SPREAD) % 2022-2029 est levée à compter du 09 février 2024.

Pour toute information complémentaire concernant cet Avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 09 février 2024

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE

h x A